



Assemblée générale de l'Association Paspanga Au Moulin de Bayerel, le 19 mars 2016

La liste des participants et des personnes excusées est annexée au présent procès-verbal

Table des matières

1	Bienvenue	- 1 -
2	Adoption de l'ordre du jour	- 2 -
3	Activités 2015 :	- 2 -
	Ecole publique de Mosvénogo	- 2 -
4	Projet 2016 / 2017	- 2 -
	Réalisation d'un CSPA à Kouanda	- 2 -
5	Présentation et adoption des comptes 2015	- 3 -
6	Présentation et adoption du budget 2016	- 3 -
7	Modification des statuts	- 3 -
8	Election du comité	- 3 -
9	Agenda 2016	- 4 -
10	Divers et questions	- 4 -
11	Remerciements	- 4 -
12	Prochaine assemblée générale	- 4 -

1 Bienvenue

Le président, Pierre Studer ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux 38 participants. Pour le comité, il est particulièrement réjouissant de noter l'intérêt que toutes et tous portent aux projets de Paspanga. Le président relève notamment la participation de représentants de Latitude 21 et de l'Association Ensemble Pour Eux (EPE) de Granges-Marnand.

Pour cette assemblée, il est précisé que chaque donateur ayant versé une contribution durant l'année 2015 est considéré comme membre et peut prendre part aux décisions qui seront soumises à l'assemblée.

2 Adoption de l'ordre du jour

Pour la présente assemblée, l'ordre du jour envoyé dans les délais est adopté à l'unanimité.

3 Activités 2015 :

Les activités de ces dernières années, et plus particulièrement les décisions et réalisations de l'année 2015 sont présentées par un diaporama (v. annexe).

Ecole publique de Mosvénogo

Fort du succès connu lors de la construction de l'école de Zaba, Paspanga a décidé de répéter l'exercice avec un autre village du Sahel identifié par ZODOO, à savoir le village de Mosvénogo. En effet, de nombreuses écoles de la province du Yatenga ont été pourvues en instituteurs, mais les investissements nécessaires pour construire des écoles en briques ciment manquent. Sur la base des devis qui ont été fournis par ZODOO, l'engagement avait été pris lors de la dernière assemblée générale de financer l'école de Mosvénogo

Le projet s'est déroulé entre avril 2015 et janvier 2016. A l'heure actuelle, cette école de 3 classes (2 niveaux par classe) permet à 108 élèves de fréquenter les cours dans des conditions idéales. A terme, elle devrait passablement augmenter le nombre d'enfants scolarisés, sachant que les trois classes ont la capacité d'accueillir 180 élèves au total ; un bon point pour lutter contre le taux élevé d'analphabétisme dans ces zones rurales.

4 Projet 2016 / 2017

Réalisation d'un CSPS à Kouanda

Augustin Koara, infirmier qui dirigeait les programmes médicaux se déroulant dans le cadre d'un centre de santé (maison de Fati), a été notamment impliqué pour prendre en charge les malades souffrant de noma ou de problèmes orthopédiques. Dans ce cadre, il devait assurer la prise en charge postopératoire de patients, principalement des enfants, qui avaient été opérés pour ces pathologies. La gestion problématique de la maison de Fati par sa fondatrice a découragé tous les acteurs de ce genre de mission et plus personne ne travaille dans cette institution. Fort de son expérience, Augustin souhaite réaliser un Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) à Kouanda, dans la banlieue de Ouagadougou, qui lui permettra d'assumer le suivi de missions chirurgicales et de garantir les soins de base à la population du village de Kouanda.

Lors de l'assemblée, le témoignage de Sylviane Collomb, fondatrice et présidente de [l'Association Ensemble pour Eux](#) (EPE) de Granges-Marnand, a permis de comprendre l'implication d'EPE pour le projet en question. En effet, EPE a travaillé durant plusieurs années dans le cadre de la maison de Fati où les compétences d'Augustin y ont été largement reconnues.

L'année 2015 a permis de dessiner les contours de ce projet et commencer les démarches administratives longues et fastidieuses en vue de la reconnaissance de ce CSPS par le Ministère de la santé burkinabé.

Ce projet peut être pris en compte, sachant que Paspanga a fait une évaluation conséquente des investissements à réaliser, un CSPS comptant plusieurs bâtiments, notamment le dispensaire proprement dit, entouré d'un magasin/pharmacie, d'une buanderie, d'un logement, des latrines correspondantes et d'un mur d'enceinte. L'investissement se monte à plus de CHF 180'000.-. C'est dans cet esprit que Paspanga a déjà lancé une campagne visant à trouver la somme nécessaire.

Sur place, c'est avant tout l'association BILAADGA, gérée par Augustin, qui est chargée d'identifier les besoins et de structurer ce projet. Pour établir un dossier valable, nous avons proposé le soutien organisationnel de ZODOO, afin que nous disposions d'une planification réaliste et de documents capables de retenir l'attention de nos partenaires suisses.

Selon les projections actuelles, le démarrage du projet pourrait se faire en juillet prochain et les travaux de construction devraient durer environ 12 mois. Une fois les bâtiments réalisés, la mise en route du dispensaire devrait se faire durant la seconde moitié de 2017. A ce moment-là, Bilaadga bénéficiera du soutien logistique d'EPE, qui a promis d'équiper le dispensaire avec du matériel médical principalement récupéré dans des hôpitaux de Suisse romande et envoyé par container. C'est aussi au moment où les bâtiments auront été réalisés qu'une négociation aura lieu avec le Ministère de la santé burkinabé, en vue d'obtenir idéalement la prise en charge financière du personnel médical.

Il s'agit d'un projet d'envergure avec des partenaires expérimentés dans le secteur médical, qui occupera Paspanga tout au long de l'année 2016 et encore une grande partie de l'année 2017.

5 Présentation et adoption des comptes 2015

La caissière Arielle Matthey a distribué les comptes à l'assemblée et commenté les résultats financiers 2015 (v. présentation).

Ces comptes ont été révisés en date du 10 février dernier par MM. Pierre Voirol et Pierre-Alain Vautravers. Les réviseurs des comptes s'étant excusés pour cette assemblée, le président donne lecture de leur rapport, et signale qu'ils ont été reconnus conformes aux exigences légales.

De ce fait, les comptes sont acceptés à l'unanimité avec remerciements à la caissière pour la clarté des rapports présentés.

6 Présentation et adoption du budget 2016

Arielle Matthey présente ensuite les estimations des charges et des revenus prévus pour l'année en cours (v. présentation).

Le budget 2016 est basé sur une estimation de rentrées d'argent quasiment doublées, ce qui est ambitieux par rapport au budget 2015. A ce titre, il est important de noter qu'une contribution de l'ordre de 50'000 CHF est demandée à Latitude 21 pour la réalisation du CSPS de Kouanda. Il est cependant mentionné qu'avec ou sans le soutien de Latitude 21, il sera important de concrétiser ce projet, vu les attentes et le soutien de nos partenaires.

Suite aux explications données, l'assemblée adopte le budget de l'année 2016 à l'unanimité.

7 Modification des statuts

Il est proposé deux amendements aux statuts actuels

1. La modification de l'art.8, let .c, concernant les convocations des membres, afin qu'ils puissent être convoqués non seulement par voie de courrier postal, mais aussi par courriel
2. A propos des cotisations, article 16, il est prévu d'abandonner une cotisation annuelle au profit des dons effectués. Dorénavant, chaque personne ayant versé un don au cours de l'année est membre de l'association.

Ces deux amendements sont acceptés à l'unanimité.

8 Election du comité

Le comité propose de renforcer l'équipe actuelle. A ce titre, il a pris contact avec deux personnes qui seraient prêtes à s'investir pour l'association : il s'agit de Mme Valérie Rais de Delémont et de M. Pierre-André Chautems de Cernier.

Le président propose également de reconduire le comité actuel, dans ses fonctions habituelles, à savoir :

- Président : Pierre Studer
- Vice-président : Laurent Léonard
- Secrétaire : Marie-Laure Studer
- Caissière : Arielle Matthey

L'assemblée accepte le renforcement du comité, ainsi que la reconduite des membres du comité actuel par acclamation.

9 Agenda 2016

- Le brunch d'EPE à Granges-Marnand, le 13 avril 2016
- Soirée de soutien, le 17 septembre 2016 à Courrendlin:
- Novembre 2016: Suivi du projet CSPS au Burkina Faso
- Décembre 2016: journée de Latitude 21

10 Divers et questions

- Question relative à la sécurité : est-il possible de se rendre au Burkina Faso sans prendre de risques inconsidérés ?

Les récents voyages effectués par des membres de Paspanga ou de EPE montrent que les autorités prennent très au sérieux les questions sécuritaires et redoublent d'efforts pour garantir la sécurité des déplacements dans l'ensemble du pays.

- Question liée au suivi des futurs projets si la situation politique reste instable au Burkina Faso.

Il a été convenu que le soutien aux partenaires actuels de Paspanga sera garanti, même si les membres de Paspanga ne devaient pas avoir l'occasion de se rendre sur place pour évaluer la réalisation des projets en cours

Il est également expliqué que le site internet est problématique, car bien des documents n'ont pas été remis à jour récemment. Le nouveau comité va s'atteler à cette tâche afin de pouvoir réaliser la promotion des activités de Paspanga par ce moyen moderne.

11 Remerciements

Le président remercie sincèrement l'assemblée pour sa participation active et annonce que tous les participants sont invités à l'apéritif, ainsi qu'au repas qui suivra.

Le comité remercie également l'Association du Moulin de Bayerel, et plus particulièrement Pierre-André et Elisabeth Chautems, qui ont obtenu la mise à disposition gratuite de cet agréable lieu de rencontre.

12 Prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale est agendée au 11 mars 2017, le lieu n'a pas encore été défini.

L'assemblée est levée à 17.15 heures.

Pour le Procès-verbal : Pierre et Marie-Laure Studer

Cernier, le 30 avril 2016

Annexes:

- Liste des participants et des personnes excusées
- Présentation du déroulement de l'assemblée et des activités de Paspanga

Liste des participants :

NOM	PRENOM
Almeida	Mariana
Beutler	Marlies
Burkhalter	Didier et Véro
Charmillot	Francis
Chautems	Elisabeth et Pierre-André
Collomb	Sylviane
Dechaux	Annie
Michoud	Josiane
Eggenschwiler	Christiane
Ferrara	Philippe
Fischer	Jean-Marc et Christine
Giovanoni	France et Jean-Louis
Jobin	Georgette
Léonard	Laurent
Maillat	Anne-Marie
Matthey	Arielle
Padel	Max et Ursula
Paratte	Martial
Rais	Valérie
Robert	Jeanne-Marie
Salm	Célia et Guido
Schneider	Otto
Studer	Adeline
Studer	Margaux
Studer	Marie-Laure et Pierre
Thiémard	Julien
Wermeille	André et Claire
Wettstein	Geneviève
Winkler	Mireille
Zwahlen	Anne

Liste des personnes excusées :

NOM	PRENOM
Apothéloz	Florence
Aymon	Michel
Bastiaans	Joke
Bodenmann	Heidi
Benon	Geneviève
Bedogni	Olivier
Büchi	Jakob

NOM	PRENOM
Bolzoni	Paola
Charmillot	Daniel
Charmillot	Marie-Laurence
Cuttat	Michel et Gaby
Eggenschwiler	Jean-Luc
Fallet	Marie-Claude
Godat	Patrice
Gut	Christina
Hugi	Alain et Deirdre
Jeker	Pierre et Agnès
Knuchel	Colette et Beat
Künzi	Christian
Moy	Isabelle
Ramseier	Claude
Schmutz	Eric
Tschanz	Francis
Varrin	Josette et Roland
Vautravers	Françoise et Pierre-Alain
Vidoli	Anna
Voillat	Fabienne et François
Voirol	Pierre et Mara